

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

L'Ontario est une puissance agricole qui est chef de file de nombreuses catégories agricoles



par Zong Jia Chen

Date de diffusion : le 15 juin 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne



L'Ontario est une puissance agricole qui est chef de file de nombreuses catégories agricoles

par Zong Jia Chen

L'Ontario joue un rôle déterminant dans l'agriculture canadienne, comme dans de nombreux secteurs économiques au Canada. La grande taille de la province (population la plus importante et deuxième province en superficie des terres) et l'abondance de ses ressources naturelles l'aident à se positionner parmi les chefs de file du pays en agriculture.

Une fois de plus, la province a été à l'origine de la plus importante part nationale d'exploitations et d'exploitants agricoles. De plus, elle s'est inscrite au deuxième rang des provinces ayant le plus contribué aux revenus d'exploitation agricole du pays. En outre, l'Ontario était le chef de file de toutes les provinces au chapitre de produits agricoles comme le soya, le maïs-grain, et les produits de serre.

Les résultats du Recensement de l'agriculture de 2021 montrent que l'Ontario a été à l'origine de plus du quart (25,5 %) du nombre total d'exploitations agricoles au Canada, alors qu'elle représentait 7,7 % de la superficie agricole totale. En 2021, 48 346 exploitations agricoles ont été déclarées en Ontario, en baisse par rapport aux 49 600 exploitations enregistrées en 2016. Le taux de diminution (-2,5 %) a été légèrement supérieur au taux national (-1,9 %). Au cours de la même période, la superficie agricole totale de l'Ontario a diminué de 4,7 % par rapport au recensement précédent pour s'établir à 11,8 millions d'acres en 2021.

En 2021, par rapport à d'autres provinces, l'Ontario comptait la plus grande proportion d'exploitations agricoles classées comme des exploitations d'élevage de volailles et de production d'œufs (38,9 %) ; d'élevage de moutons et de chèvres (36,6 %) ; d'autres types d'élevage (28,7 %) ; productrices de légumes et de melons (30,8 %) ; spécialisées dans la culture en serre et en pépinière et dans la floriculture (31,8 %).

Tableau 1
Nombre d'exploitations agricoles selon le type d'exploitation, Ontario et Canada, 2021

	Ontario	Canada	pourcentage
Élevage de bovins laitiers et production laitière	3 188	9 403	33,9
Élevage de bovins de boucherie et parcs d'engraissement	7 986	39 633	20,2
Élevage de porcs	1 189	3 016	39,4
Élevage de volailles et production d'œufs	2 061	5 296	38,9
Élevage de moutons et de chèvres	1 309	3 575	36,6
Autres types d'élevage	4 556	15 873	28,7
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	18 194	65 135	27,9
Culture de légumes et de melons	1 562	5 076	30,8
Culture de fruits et de noix	1 211	7 101	17,1
Culture en serre et en pépinière et floriculture	1 672	5 256	31,8
Autres cultures agricoles	5 418	30 510	17,8
Total	48 346	189 874	25,5

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

L'Ontario cultive du soya et du maïs-grain

L'Ontario était le chef de file de toutes les provinces dans le domaine de la culture du soya et du maïs-grain. En 2021, plus de la moitié (54,4 %) de la superficie consacrée au soya au Canada a été déclarée en Ontario, en hausse par rapport à une proportion de 49,6 % enregistrée en 2016. Malgré la diminution globale de la superficie consacrée au soya à l'échelle nationale (-8,2 %), les exploitations agricoles de l'Ontario ont affiché une augmentation marginale de 0,8 % de la superficie de soya par rapport au recensement précédent. En 2021, on y comptait 2,8 millions d'acres de soya.

Le maïs-grain est une autre culture importante en Ontario, qui représentait 59,9 % du total de la superficie consacrée au maïs-grain au Canada, en hausse par rapport à 59,8 % en 2016. La superficie totale consacrée au maïs-grain dans la province a augmenté de 1,9 % par rapport au recensement précédent pour atteindre 2,2 millions d'acres en 2021.

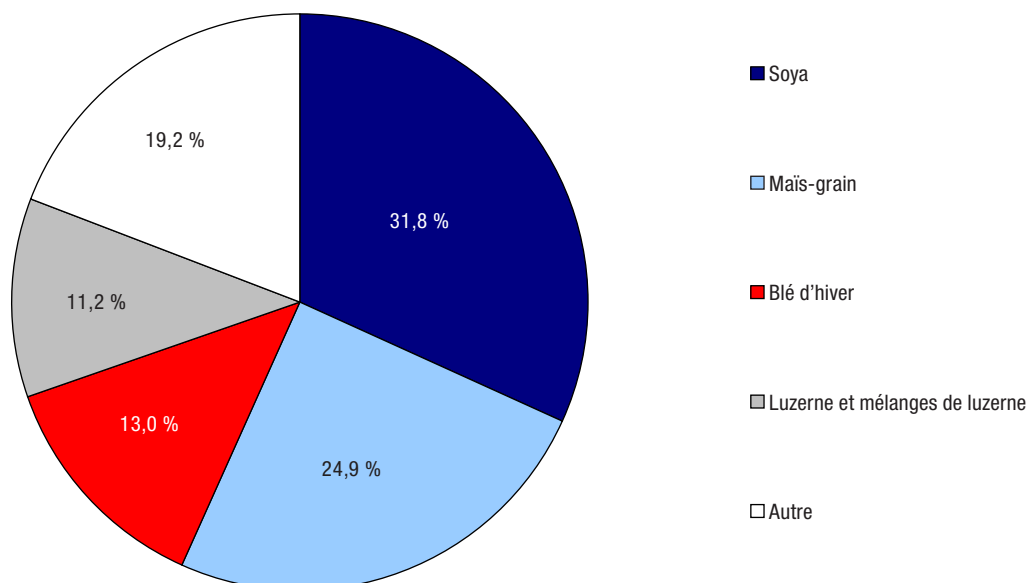
L'augmentation de la superficie consacrée au soya et au maïs-grain dans la province peut être attribuée à leurs prix élevés. [L'Indice des prix des produits agricoles](#) montre que le Canada a enregistré une augmentation de 38,2 % de l'indice des prix des grains de 2017 à 2021.

L'Ontario continue de dominer le marché des produits de serre

Les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont joué un rôle essentiel dans la culture en serre et en pépinière et la floriculture. En 2018, ils [représentaient 31,2 % des employés travaillant dans des exploitations agricoles de l'Ontario](#). Malgré les mesures liées à la pandémie qui ont empêché le passage aux frontières des TET, [la production ontarienne de fruits et légumes de serre](#) s'est maintenue.

En 2021, les exploitations agricoles de l'Ontario ont été à l'origine de 61,8 % de la superficie totale de culture en serre déclarée au Canada. Par rapport au recensement précédent, la superficie totale de culture

Graphique 1
Proportion de foin et de grandes cultures déclarés en Ontario, 2021



Note : Les principaux produits dans la catégorie Autre comprennent tout autre foin cultivé et les autres cultures fourragères, le maïs à ensilage, le blé de printemps et l'avoine.
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

en serre dans la province a augmenté de 27,8 %, ce qui représentait 4,6 points de pourcentage au-dessus du taux national. En 2021, les exploitations agricoles de l'Ontario ont déclaré une superficie de culture en serre de 204,2 millions de pieds carrés, en hausse comparativement à 159,8 millions de pieds carrés en 2016.

La superficie totale de culture en serre pour les fruits et légumes, qui représentait 74,6 % de la superficie de culture en serre déclarée en Ontario, était fortement concentrée dans la catégorie des revenus plus élevées. En 2021, 94,0 % de la superficie totale de culture en serre pour les fruits et légumes a été déclarée par les exploitations agricoles dont les revenus annuels s'élevaient à 2 millions de dollars et plus.

Le nombre de vaches laitières et de porcs est en hausse, tandis que leur nombre d'exploitations agricoles diminue

En 2021, les exploitations agricoles de l'Ontario ont déclaré plus du tiers (33,4 %) du nombre de vaches laitières au Canada, ce qui a fait en sorte que la province s'est inscrite au deuxième rang des provinces au pays. Parallèlement, le nombre de vaches laitières déclarées dans la province a augmenté de 4,9 % comparativement au recensement précédent, en hausse par rapport à 311 960 en 2016.

Tableau 2
Nombre de porcs déclarés en Ontario, 2016 et 2021

	2016	2021	variation en pourcentage
Verrats pour la reproduction	5 112	4 412	-13,7
Truies et cochettes pour la reproduction	313 698	326 852	4,2
Cochons de lait, moins de 15 livres	503 771	498 008	-1,1
Porcelets récemment sevrés, porcelets en pouponnière ou porcs de début, 15 à 49 livres	882 239	995 701	12,9
Porcs d'engraissement, plus de 50 livres	1 829 284	2 246 928	22,8
Nombre total de porcs	3 534 104	4 071 902	15,2

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

En raison de la forte demande de porcs de la part des États-Unis, le nombre de porcs en Ontario a augmenté de 15,2 %, soit plus de quatre fois le taux national (3,4 %). En 2016, on y comptait 3,5 millions de porcs, et en 2021, ce nombre a augmenté pour atteindre 4,1 millions. De tous les types de porcs, les porcs d'engraissement ont enregistré le taux d'augmentation le plus élevé, soit 22,8 %, en hausse par rapport à 1,8 million en 2016.

Malgré l'augmentation du nombre de vaches laitières et de porcs en Ontario, le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré élever des vaches laitières et des porcs a diminué de 13,8 % et de 11,7 %, respectivement, par rapport au recensement précédent. En 2016, on y comptait 4 400 exploitations agricoles ayant déclaré élever des vaches laitières, et en 2021, ce nombre a diminué à 3 793. Le nombre d'exploitations ayant déclaré élever des porcs a diminué, passant de 2 760 en 2016 à 2 437 en 2021. En Ontario, la diminution du nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré élever des vaches laitières et des porcs par rapport à 2016 s'est principalement produite dans les exploitations de taille moyenne (dont les revenus se situaient entre 50 000 \$ et 500 000 \$). Parallèlement, le nombre d'exploitations dont les revenus se sont élevés à au moins 2 millions de dollars a augmenté, ce qui indique un regroupement des exploitations agricoles.

Les revenus de la majorité des exploitations agricoles ontariennes sont inférieurs à 100 000 \$

En 2020, les revenus de 59,9 % des exploitations agricoles de l'Ontario étaient inférieurs à 100 000 \$, en baisse par rapport à une proportion de 61,4 % enregistrée en 2015. À titre de comparaison, les exploitations agricoles dont les revenus étaient inférieurs à 100 000 \$ représentaient 55,8 % du total des exploitations agricoles au Canada en 2020. Conformément à la tendance observée dans le cadre du recensement précédent quant au nombre moins élevé de plus grandes exploitations agricoles, le nombre d'exploitations agricoles en Ontario dont les ventes s'élevaient à 1 million de dollars et plus a augmenté de 19,2 %, en hausse par rapport aux 3 479 exploitations enregistrées en 2015.

Les exploitations agricoles développent des méthodes de ventes directes pour s'adapter aux besoins des consommateurs

Pendant la pandémie, les consommateurs ont été plus disposés à acheter des aliments qui peuvent être vendus en ligne et livrés à leur porte. Compte tenu de l'intégration de méthodes de ventes directes, comme la livraison directe et les kiosques situés hors de l'exploitation, la proportion d'exploitations agricoles de l'Ontario ayant déclaré avoir recours à la vente directe a augmenté par rapport au recensement précédent. En 2020, 15,9 % des exploitations agricoles ont déclaré avoir eu recours à la vente directe, en hausse par rapport à 15,1 % en 2015. À titre de comparaison, la proportion d'exploitations agricoles ayant déclaré avoir recours à la vente directe au Canada était de 13,6 % en 2020.

En 2020, les exploitations productrices de fruits et de noix de l'Ontario ont dépassé les exploitations productrices de légumes et de melons pour devenir les exploitations les plus susceptibles de déclarer des ventes directes. En Ontario, la proportion d'exploitations agricoles classées comme des exploitations productrices de fruits et de noix ayant déclaré avoir recours à la vente directe a augmenté pour passer de 46,7 % en 2015 à 49,8 % en 2020.

Un plus grand nombre d'exploitations agricoles de l'Ontario utilisent l'énergie renouvelable et les pratiques durables de gestion des terres

L'une des manières visant à atténuer le risque posé par les changements climatiques est d'utiliser l'énergie renouvelable et les pratiques de gestion des terres pour améliorer la durabilité des terres. Le nombre d'exploitations agricoles de la province qui ont déclaré produire de l'énergie renouvelable a augmenté de 63,8 % pour atteindre 8 483 en 2021. Ces exploitations représentaient 17,5 % du total des exploitations agricoles de l'Ontario, soit la plus forte proportion parmi toutes les provinces, qui était supérieure au taux national (11,9 %).

En 2020, 67,2 % des exploitations agricoles ontariennes déclaraient avoir recours à des pratiques de gestion des terres, comme le pâturage hivernal dans les champs ou l'alimentation et le pâturage en rotation, en hausse par rapport à un taux de 60,1 % enregistré en 2015. Ce taux était également supérieur au taux national (64,5 %). En particulier, par rapport aux autres provinces, l'Ontario a affiché la proportion la plus élevée (26,7 %) d'exploitations agricoles ayant ensemencé des cultures de couverture d'hiver.

L'Ontario se classe au quatrième rang en matière d'utilisation de la technologie et au premier rang en matière de l'analyse d'échantillons de sol et la cartographie par système d'information géographique.

En 2020, plus de la moitié (54,1 %) des exploitations agricoles de l'Ontario ont déclaré avoir recours à la technologie, ce qui classe l'Ontario au quatrième rang parmi les provinces. Ce taux était aussi légèrement supérieur à la moyenne nationale (50,4 %). Les exploitations utilisent des technologies agricoles sophistiquées afin d'améliorer l'efficacité agricole, de contribuer à protéger l'environnement contre l'utilisation excessive d'engrais et de demeurer compétitives sur le marché mondial. Les types de technologie comprennent, entre autres, la traite entièrement robotisée, les systèmes de direction par guidage automatique et la cartographie par système d'information géographique.

L'analyse d'échantillons de sol représentait la technologie la plus utilisée en Ontario. En 2020, 36,4 % des exploitations agricoles de l'Ontario ont déclaré avoir effectué des analyses d'échantillons de sol, et 30,5 % ont déclaré avoir utilisé des engrais à libération progressive. L'utilisation de la cartographie par système d'information géographique empêche l'utilisation excessive d'engrais; l'Ontario arrivait en tête quant au nombre (8 567) d'exploitations agricoles équipées de cette technologie en 2020, en hausse par rapport à 5 436 en 2015. À titre de comparaison, la proportion à l'échelle nationale était de 13,2 %, en hausse par rapport à 8,2 % en 2015.

L'Ontario se classe au deuxième rang en ce qui concerne l'augmentation nationale de la planification de la relève

La combinaison du vieillissement des exploitants agricoles et des préoccupations croissantes en matière de santé associées à la COVID-19 peut avoir amené un plus grand nombre d'exploitants agricoles à envisager des plans de relève. En 2021, 12,4 % des exploitations agricoles de l'Ontario ont déclaré avoir un plan de relève, en hausse par rapport à 8,5 % en 2016. Le nombre total d'exploitations agricoles en Ontario ayant déclaré avoir un plan de relève a augmenté de 42,3 % comparativement au recensement précédent, en hausse par rapport aux 4 206 exploitations enregistrées en 2016. À titre de comparaison, le taux d'augmentation s'établissait à 41,2 % au niveau national, en hausse par rapport aux 16 200 exploitations enregistrées en 2016.

L'Ontario maintient son rang de chef de file au Canada en ce qui a trait au nombre d'exploitants agricoles

Comme c'était le cas en 2016, le nombre d'exploitants agricoles déclarés en Ontario représentait plus du quart (25,7 %) du nombre total d'exploitants agricoles déclarés au Canada en 2021. Parallèlement, le nombre d'exploitants agricoles de la province a diminué de 4,4 % par rapport au recensement précédent, ce qui était légèrement supérieur au taux national (-3,5 %). En 2021, on comptait 67 390 exploitants agricoles en Ontario, en baisse par rapport aux 70 470 exploitants déclarés en 2016. Néanmoins, les exploitants agricoles d'exploitations productrices d'oléagineux et de

céréales ont augmenté de 6,6 % par rapport à 2016, en hausse pour atteindre 24 115 exploitants en 2021. Ces exploitants agricoles représentaient plus du tiers (35,8 %) du nombre total d'exploitants agricoles déclarés en Ontario, en hausse par rapport à 32,1 % en 2016.

La proportion d'exploitantes agricoles continue d'augmenter

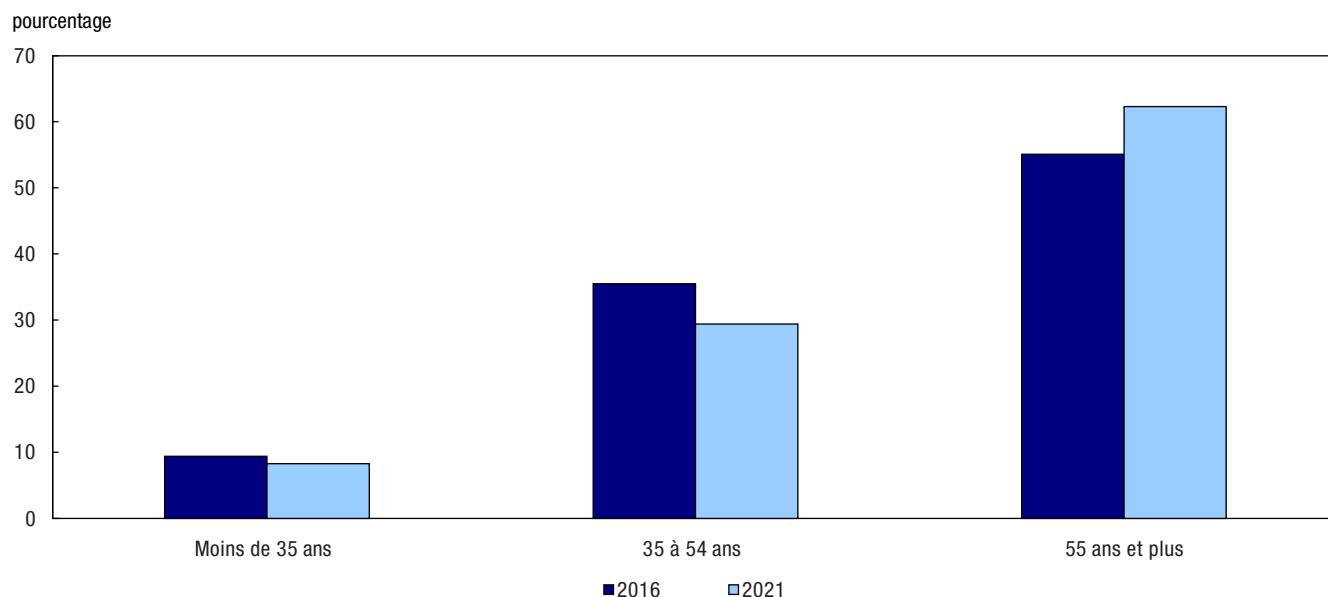
Bien que le nombre total d'exploitants agricoles en Ontario ait diminué au fil du temps, la proportion d'exploitantes agricoles a augmenté, passant de 29,7 % en 2016 à 31,0 % en 2021. Cette hausse est attribuable au fait que le nombre d'exploitantes agricoles dans la province est resté stable pendant cette période. En 2016, on a dénombré 20 905 exploitantes agricoles; en 2021, le nombre a légèrement diminué pour s'établir à 20 895. En revanche, le nombre d'exploitants agricoles de sexe masculin a diminué de 6,2 % par rapport à 2016, pour s'établir à 46 490 en 2021.

Le nombre d'exploitants agricoles d'âge moyen diminue de façon importante

En Ontario, le nombre d'exploitants agricoles âgés de moins de 35 ans (jeunes exploitants) a diminué de 15,0 % par rapport au recensement précédent, en baisse par rapport aux 6 610 jeunes exploitants déclarés en 2016. À titre de comparaison, le nombre d'exploitants agricoles âgés de 35 à 54 ans (exploitants d'âge moyen) a diminué de 20,9 %, pour s'établir à 19 780 en 2021. En revanche, le nombre d'exploitants agricoles âgés de 55 ans et plus (exploitants plus âgés) a augmenté de 8,1 % par rapport à 2016, pour atteindre 42 000 en 2021.

Graphique 2

Proportion d'exploitants agricoles selon la catégorie d'âge, Ontario, 2016 et 2021



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

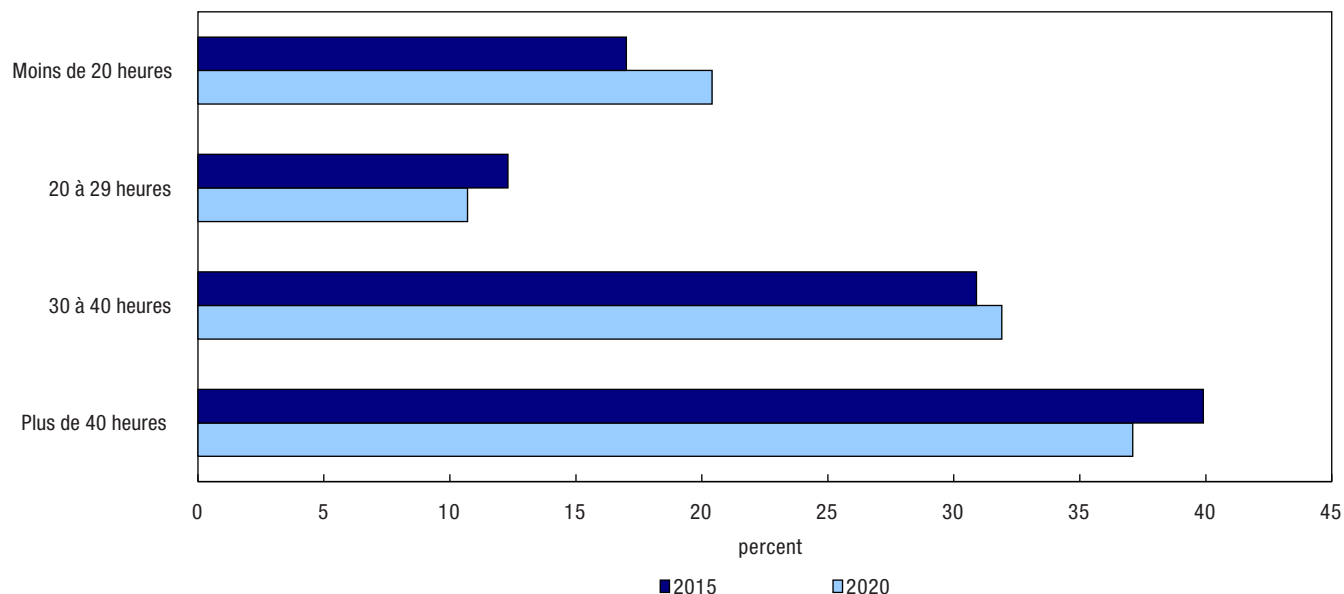
La diminution proportionnelle du nombre d'exploitants agricoles d'âge moyen a donné lieu à un vieillissement de la population d'exploitants agricoles. L'âge moyen des exploitants agricoles de l'Ontario a augmenté de 1,4 an à 56,7, en hausse par rapport à l'âge moyen de 55,3 ans enregistré en 2016.

L'Ontario se classe au deuxième rang en ce qui a trait à la proportion d'exploitants agricoles travaillant hors ferme

En 2020, près de la moitié (49,2 %) des exploitants agricoles de l'Ontario ont déclaré travailler à l'extérieur de leur exploitation. Le nombre d'exploitants agricoles de la province ayant déclaré travailler hors ferme a augmenté de 1,5 % par rapport au recensement précédent, pour s'établir à 33 150 exploitants

agricoles en 2020. À titre de comparaison, le taux d'augmentation du travail hors ferme à l'échelle nationale était de 3,8 %.

L'augmentation du nombre d'exploitants ayant déclaré travailler hors ferme en Ontario était principalement attribuable au nombre d'exploitants travaillant à temps partiel. En 2015, 9 555 exploitants agricoles ont travaillé à temps partiel à l'extérieur de leur exploitation, et en 2020, ce nombre a augmenté pour passer à 10 295. À titre de comparaison, le nombre d'exploitants agricoles ayant déclaré travailler hors ferme à temps plein a légèrement diminué, passant de 23 105 en 2015 à 22 855 en 2020. Par conséquent, la proportion des exploitants qui ont déclaré travailler à temps partiel hors ferme a augmenté de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2015, pour atteindre 31,1 % en 2020.

Graphique 3**Répartition des exploitants agricoles ayant déclaré travailler hors ferme, selon la catégorie de nombre d'heures travaillées par semaine, Ontario, 2015 et 2020**

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

Notes aux lecteurs

Définitions et concepts

Un changement conceptuel important a été apporté à la principale unité statistique utilisée par le Programme de la statistique agricole de Statistique Canada dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2021 : une « ferme » ou une « exploitation agricole » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Avant 2021, une « ferme » était définie comme étant une exploitation agricole qui produisait au moins un produit agricole destiné à la vente.

En 2021, des changements ont été apportés à la définition d'une ferme de recensement; au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, certaines activités qui étaient précédemment incluses dans la définition ne le sont plus en 2021. Il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Les données affichées par région géographique ont fait l'objet d'un ajustement tabulaire aléatoire (ATA). Les données totales du Canada pour les répartitions géographiques peuvent différer des données totales du Canada affichées dans les tableaux par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et par classe de ventes.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux ; elles sont présentées séparément.

Le Recensement de l'agriculture, qui a lieu tous les cinq ans, est un recensement de toutes les exploitations agricoles qui produisent des produits agricoles et déclarent leurs revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Les concepts importants utilisés dans cette analyse comprennent :

La **superficie agricole totale**, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend : les terres en culture; les terres en jachère; les terres améliorées et les terres non améliorées; les terres boisées et les terres humides; et toute autre terre (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

La superficie agricole totale représente la superficie totale des terres possédées, louées, en métayage ou exploitées par cette exploitation, moins la superficie des terres exploitées par d'autres.

Les **terres en culture** désignent la superficie totale consacrée aux grandes cultures, au foin, aux légumes de champ, aux fruits, aux petits fruits, aux noix, au gazon, aux produits de pépinières et aux arbres de Noël.

La classification des **types d'exploitations agricoles** est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Elle s'effectue en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie 20 % et le blé 20 %, serait classée comme une ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le SCIAN de 2017.

Exploitant agricole désigne les personnes qui sont chargées de prendre les décisions en matière de gestion d'une exploitation agricole. Est également appelé agriculteur, fermier ou propriétaire de ranch.

Les employés agricoles comprennent à la fois les exploitants agricoles et les travailleurs agricoles.

Des **indices de prix** ont été utilisés pour obtenir des estimations en dollars constants des ventes, des valeurs d'exportation et des actifs agricoles afin d'éliminer l'impact de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Revenus d'exploitation agricole

Les données sur les revenus d'exploitation agricole proviennent du Programme de données fiscales agricoles (PDFA). Auparavant, les revenus des exploitations agricoles étaient déclarés au Recensement de l'agriculture. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus d'exploitation agricole (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus d'exploitation agricole (avant les dépenses) comprennent les revenus d'exploitation de la vente de tous les produits agricoles, les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus d'exploitation agricole : les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis), les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie) et les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation

Les données sur le total des dépenses d'exploitation proviennent du PDFA. Auparavant, les dépenses des exploitations agricoles étaient déclarées au Recensement de l'agriculture. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent tous les coûts associés à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant et des engrais).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans le total des dépenses d'exploitation : l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement, l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d'« usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

Ratio des dépenses et des revenus

Le ratio des dépenses et des revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées pour un dollar de recettes d'exploitation agricole. Le ratio est calculé en dollars courants.

Le jour du recensement était le 11 mai 2021. On a demandé aux exploitants agricoles de déclarer leurs revenus et leurs dépenses d'exploitation pour la dernière année fiscale ou civile complète (2020).

Le **travail à temps plein** désigne un travail de 30 heures et plus par semaine effectué par les exploitants agricoles; le **travail à temps partiel** désigne un travail de moins de 30 heures par semaine effectué par les exploitants.

Certaines données se réfèrent à une période de référence différente du jour du recensement. Par exemple, en ce qui a trait aux données financières, la période de référence correspond à l'année civile ou financière précédant le recensement.